N° 85

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 décembre 2013

PLFR 2013 - (N° 1640)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 85

présenté par le Gouvernement

ARTICLE 3

ÉTAT B

Mission « Egalité des territoires »

I- Modifier ainsi les ouvertures d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+ (majorer les ouvertures)	- (minorer les ouvertures)
Prévention de l'exclusion et		- 37 000
insertion des personnes		
vulnérables	0	
Aide à l'accès au logement	0	0
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	0	0
Politique de la ville	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'égalité des territoires, du logement et de la ville	0	0
TOTAUX	0	- 37 000
SOLDE	- 37 000	

N° 85

II- Modifier ainsi les annulations d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+ (majorer les annulations)	- (minorer les annulations)
Prévention de l'exclusion et	12 000	
insertion des personnes		
vulnérables		0
Aide à l'accès au logement	0	0
Urbanisme, territoires et	0	0
amélioration de l'habitat		
Politique de la ville	0	0
Conduite et pilotage des	0	0
politiques de l'égalité des		
territoires, du logement et de la		
ville		
TOTAUX	12 000	0
SOLDE	12 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Réimputation de crédits.